

Le plan de mobilité de la cité administrative de Toulouse

La cité administrative :

Située en centre ville
18 services de l'Etat regroupés
1600 salariés
1000 visiteurs par jour
7000 mouvements par jour
2/3 des personnes utilisent leur véhicule dont 61% seuls, soit environ 900 voitures par jour pour 481 places de parking.

Le calendrier

1995 : tentative avortée d'un projet de développement du vélo
1996 : vote de la loi sur l'air qui incite les administrations à développer les transports alternatifs à la voiture dans le cadre des plans de déplacements urbains. Mise en place d'un groupe de travail « mobilité ».
juin 1998 : élaboration du plan de mobilité. Enquête « diagnostic » pour évaluer la réalité des déplacements des 1600 salariés et des visiteurs.
1999 : semaine de sensibilisation dans le cadre de la semaine de l'environnement
2000 : Plan de mobilité validé avec 31 actions. Objectif : réduire de 20% les déplacements domicile-travail en voiture.
2001 : 1^{ère} évaluation
2005 : 2^{ème} évaluation prévue

Les 31 actions menées :

- Informer :
Semaine annuelle de sensibilisation
Edition du « mobiguide » pour chaque trajet professionnel
Valorisation des déplacements domicile-travail dans le guide d'accueil du personnel
 - Travailler sans se déplacer :
Développer les outils de communication à distance pour limiter les déplacements et étudier la mise en place du télétravail
 - Marcher pour travailler :
Découverte et expérimentation de parcours pédestres professionnels
 - Pédaler pour se déplacer :
Mise à disposition de vélos de service
Création d'un parc de stationnement sécurisé pour les deux-roues personnels
Mise à disposition de vestiaires et de cabines de douches
Prévenir les risques routiers encourus par les cyclistes
Aménagement des cheminements piétons et cyclistes dans la cité
 - Utiliser les transports en commun :
Etudier les conditions d'une incitation financière à l'utilisation des transports en commun pour les déplacements domicile-travail
Train+vélo : une formule à promouvoir avec la SNCF
Cartes de bus pour les déplacements professionnels
Etude du déplacement de l'entrée de la cité administrative vers la future station de métro (actuellement l'entrée en est éloignée, car de l'autre côté du bâtiment)
 - Rationaliser l'usage de la voiture :
Etude de la possibilité de stationner sur des parkings relais
Mieux gérer les véhicules de service : automate mis en place (52 véhicules de service à la DDE en 1998, 21 aujourd'hui)
Aménager un second accès au parking de la Cité Administrative
Création d'une centrale de co-voiturage
Utilisation de véhicules de service non polluants
 - Evaluer pour évoluer
- Suivre l'évolution et la mise en œuvre et informer sur les réalisations.

Les résultats :

Très bonne utilisation des vélos de service
Une cinquantaine d'inscrits sur la centrale de co-voiturage
Un véhicule électrique à la DDE
Réduction de moitié des véhicules de service à la DDE : 52 en 1998, 21 aujourd'hui.

Pour tous renseignements :

Direction Régionale de l'Équipement Midi-Pyrénées : www.midi-pyrenees.equipement.gouv.fr
Direction Régionale de l'Environnement Midi-Pyrénées www.environnement.gouv.fr